

4 rue des Granges - 25000 Besançon  
Tél. 03 81 81 02 77  
@mail : [clubalpinfr.besancon@gmail.com](mailto:clubalpinfr.besancon@gmail.com)

## Compte-rendu du Comité Directeur

**LUNDI 8 janvier 2018 à 19h30**

La séance est ouverte à 19h40.

Présents: BOUVRESSE Claude, GENOUD Jean Paul, FAGARD Hervé, GENOUD Jean-Paul, GUIGNARD Evelyne, JOACHIM Claudine, LETHIER Michel, LORNET Jean Michel, PEPIN Maxime, TISSERANT Claude, TOLO Marie, TONON Florence, VENDEL Jocelyn, ZUCCARELLO Rita

Excusés: BARBUT Philippe, CHOUTEAU Jacques, LE BARBU Erwan, LIMARE Benjamin (procuration à TONON Florence), MURATI Anne-Cécile, PETIT Rémy, POL BODETTO Cosette (procuration à ZUCCARELLO Rita),

Absents: HAERINGER-CHOLET Anouk, MARRON Monique, THIOLOT Christian

Un mot de bienvenue est adressé par la Présidente aux 2 nouveaux membres élus à l'AG de décembre: Philippe Pescay et Rémy Petit.

### 1. Habilitation des co-encadrants

Afin d'officialiser la demande de la présidente, une habilitation écrite et nominative des co-encadrants est à mettre en place sauf pour les activités à haut risque (canyon, alpinisme, randonnée alpine). Chaque responsable de commission transmet à la présidente la liste des personnes retenues après avoir validé les pré-requis. Cette habilitation est valable pour une année et pour le Caf de Besançon.

Les co-encadrants sont invités à valider le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ainsi que l'UFCA (Unité de Formation Commune aux Activités).

### 2. Rappel : « frais d'inscription aux sorties collectives » - cf bulletin page 18 n°107

Les arrhes sont demandées à la discrétion du chef de course.

### 3. Perspectives de l'Ecole d'aventure

Une proposition a été faite en octobre 2017 aux encadrants par la présidente : à raison d'une sortie par activité et par an, 10 sorties à minima pourraient être programmées.

Aujourd'hui, Jean-Michel propose de mener la réflexion pour l'automne 2018, la déclaration à la fédération devant être faite au plus tard fin décembre 2018. Toute déclaration ouvre droit à une subvention.

#### 4. Assemblée générale FFCAM 20 et 21 janvier 2018

Mandat est donné à Michel et Evelyne pour représenter le club et voter à l'AG selon les votes du comité de Besançon :

- Chalet de la Conay à Chatillon en Michaille : prolongation du bail pour une durée de 50 ans

Vote Pour à l'unanimité

- Rachat à la commune de Pralognan en vanoise du chalet F.Faure

Vote Pour à l'unanimité

- Démarches en vue de l'achat de locaux adaptés (Paris ou périphérie) pour le siège FFCAM

Vote Contre = 1 Abstention = 1 Pour = 14

- Part fédérale des licences 2018/2019

L'augmentation est limitée à 0,20 cts pour toutes les catégories.

Vote Contre = 8 Abstention = 2 Pour = 6

#### 5. Pot des nouveaux adhérents

Le 25 janvier à 19h00 au local.

#### 6. Vol des DVA

AXA prend en charge le préjudice sur présentation d'un devis.

#### 7. Poudre et peaux

82 inscrits, dont 11 allemands du DAV de Fribourg. Il y a de la neige. Course d'orientation le samedi.

#### 8. Nouveau bâtiment Cagb – Espace escalade

Le permis de construire a été déposé le 28.12.2017. Les plans sont presque définitifs.

Les demandes de modification du Caf ont été prises en compte. Les travaux débuteraient en septembre/octobre 2018. L'ouverture du bâtiment est prévue pour le mois de septembre 2019.

#### 9. Planning ménage 2018

2 commissions ont été rajoutées : Trail et VDM

#### 10. Topo de Montfaucon

Le budget a été validé à l'AG. Il reste à contacter 2 sponsors. Isabelle est sollicitée pour la traduction de texte (des accès) en allemand. Un comité de relecture est en cours.

Fin de la réunion à 21h.

**Date du prochain comité directeur le mardi 13 mars 2018 à 19h00**

La Présidente,  
Florence Tonon

La secrétaire de séance,  
Rita Zuccarello

